



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 20 septembre 2011  
Compte rendu affiché le : 26 septembre 2011  
Date de la convocation : 29 août 2011

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 22  
Votants : 22

Nombre de délégués concernés : 25  
En exercice : 25  
Présents : 19  
Votants : 19

REÇU LE  
26 SEP. 2011

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Philippon B, Vocanson E.      SOUS-PRÉFECTURE DE MONTEBRISON  
CCFL : Mrs Berthet C (2) , Rousset L, Seon M, Vincent Georges (2), Mme Grange M (2)  
CCHL : Mrs Bruyas J.Marc , Lhopital J.Louis, Moralès Philippe, Villard P.  
SEM : Thizy Gilles (2), Mme Larue M. Françoise  
Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Villemagne G, Laval D, Bruyas B, Pallandre A, Mme Didier G.

Secrétaire de séance : Georges Vincent

Excusés : Mrs Besset C, Gros Richard, Louat R, Chambonnet M, Lornage F, Bruyère C, Gonon P, Bruyas J. François, Berne Marcel, Guyot P, Barcet A.

### N° 329 Objet : Modification des redevances

Monsieur le Président présente un nouveau barème des diverses redevances liées à l'assainissement non collectif et aux différentes compétences.

Afin d'équilibrer le budget 2011 et de prévoir le budget 2012, après plus de six mois d'exercice de la compétence réhabilitation, il est nécessaire de modifier les redevances de la façon suivante :

diagnostic pré vente	104 € → 150 €
Instruction des demandes de permis de construire	180 € → 200 €
Suivi des études dans le cadre des travaux de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage du SIMA Coise	75€ → 75 €
Suivi des travaux dans le cadre des travaux de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage du SIMA Coise	275€ → 375 €
Suivi des réhabilitations non financées	180 € → 200 €
Suivi des réhabilitations « travaux souhaités » financées par la « bulle verte »	0 € → 280 €
Suivi des vidanges	15 € → 30 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte les modifications de redevance ci-dessus. Cette modification prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 20 septembre 2011  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier